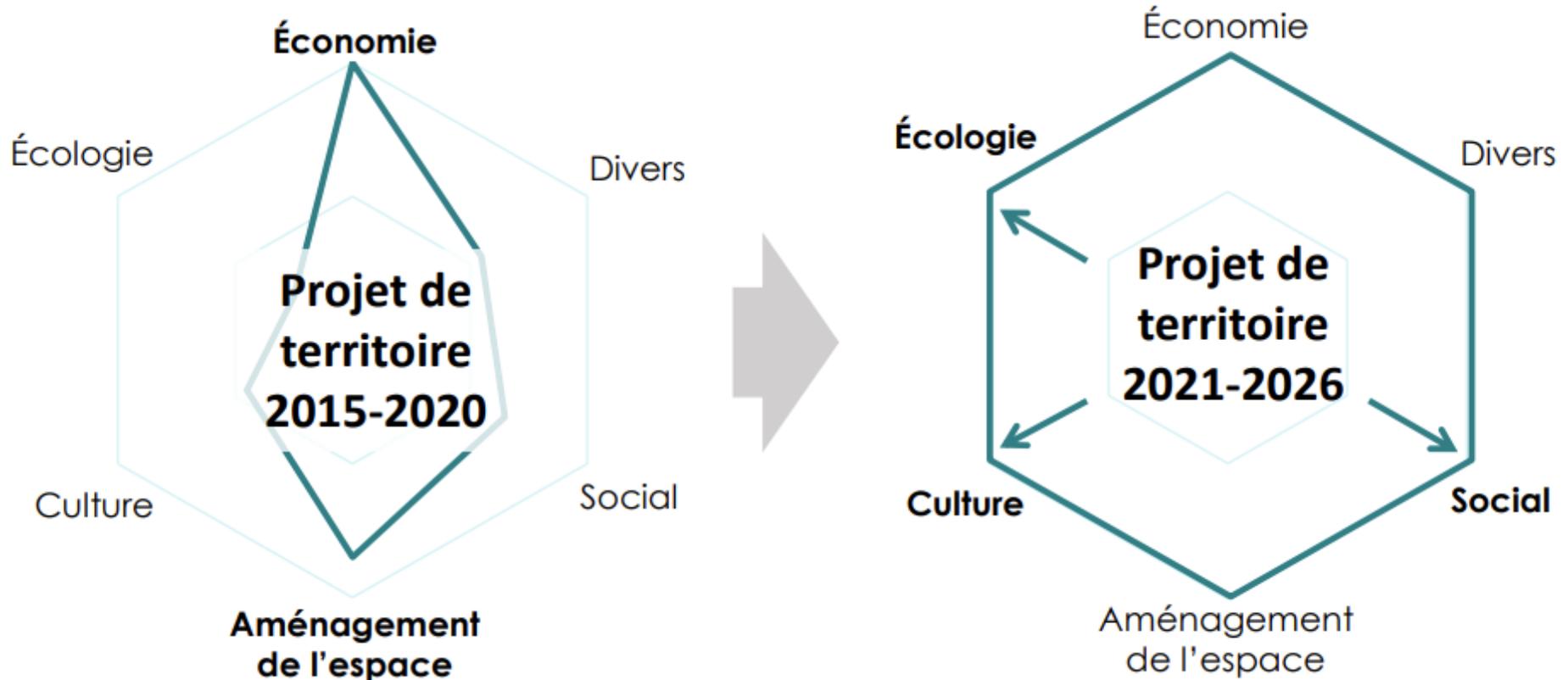




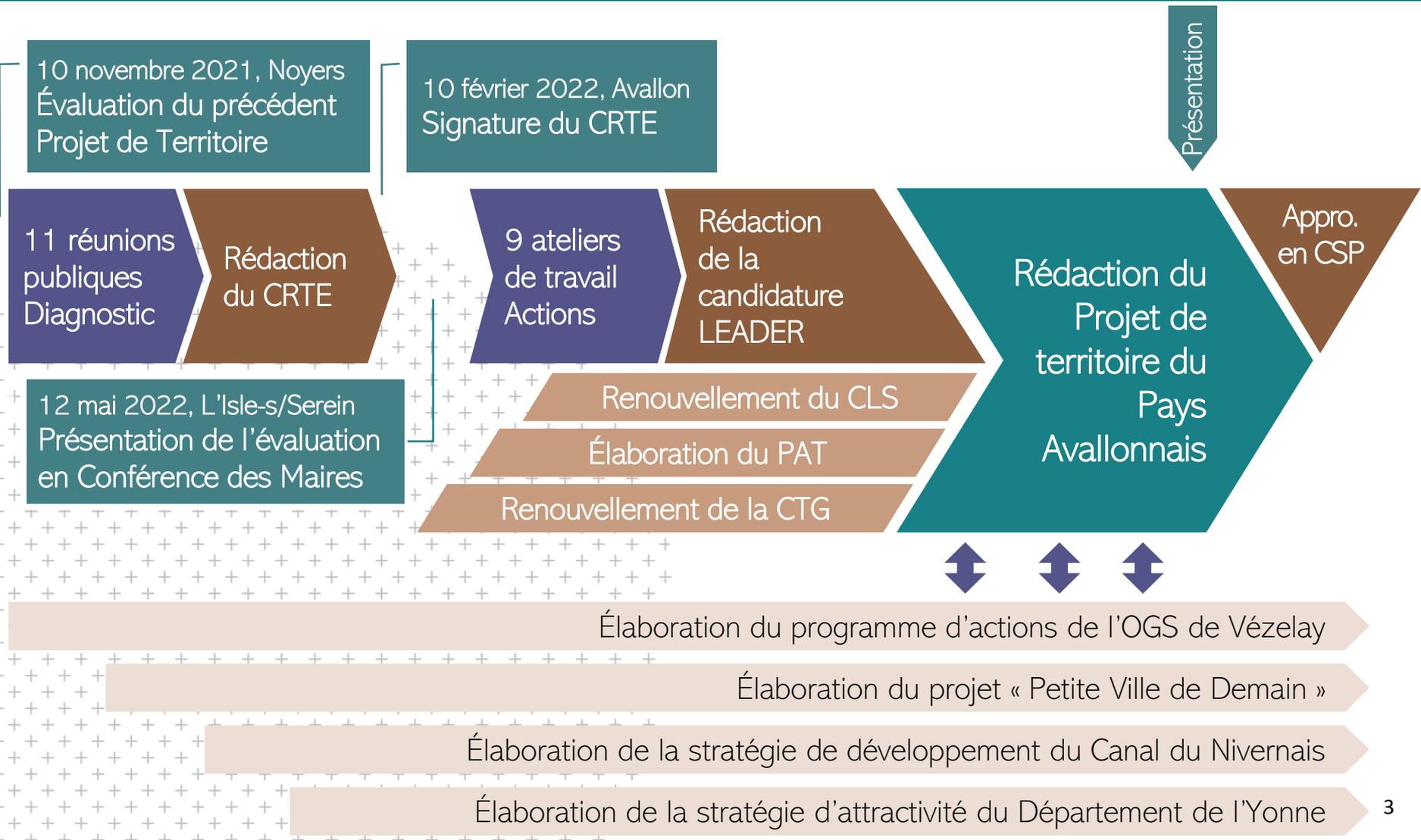
# Le Projet de territoire 2022-2026



# L'évaluation du précédent projet



# Le calendrier



# Les grandes orientations

Une finalité dans la continuité du précédent Projet de territoire :

**VALORISER LES RESSOURCES ET OPPORTUNITÉS LOCALES POUR FAVORISER L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS ET ACTIVITÉS**

Et, pour y parvenir, quatre orientations :

=> + 2 % d'habitants d'ici 2035

- I. Construire et animer une **politique d'accueil** de nouvelles populations et d'activités
- II. Accompagner un **développement économique garant de l'environnement** et **porteur d'innovation sociale**
- III. Œuvrer pour un territoire **attractif** qui **veille sur ses habitants**
- IV. Garantir un **cadre de vie de qualité** et d'un **moindre impact environnemental**

# Les grandes orientations

- I. Construire et animer une politique d'accueil de nouvelles populations et d'activités



# Et en pratique ?

## I. Construire et animer une politique d'accueil de nouvelles populations et d'activités

### A. Améliorer la connaissance du territoire pour être pertinent dans les actions à mener

- recensement du foncier disponible (habitation, commercial, autre)
- plateforme d'information partagée multi-acteurs

### B. Développer une culture commune de l'accueil

- réseaux d'ambassadeurs
- logements passerelles

### B. Promouvoir l'offre du territoire à l'intérieur et en dehors de ses frontières

- salons, campagnes de communication
- service d'accueil des candidats à l'installation

# Les grandes orientations

II. Accompagner un développement économique garant de l'environnement et porteur d'innovation sociale



# Et en pratique ?

## II. Accompagner un développement économique garant de l'environnement et porteur d'innovation sociale

### A. Contribuer à une transition énergétique respectueuse du territoire

- accompagnement-conseil de projets de rénovation
- schéma directeur des énergies renouvelables

### B. S'appuyer sur les ressources locales pour exploiter des opportunités de développement

- métiers en tension, complémentarité de l'emploi
- création d'outils communs de transformation, de stockage, ...
- chantiers d'insertion, ressourceries, recycleries, circuits courts

### C. Faire du tourisme culturel et de nature un levier du développement économique local

- nouvelles activités de loisirs, nature, plein air, culture
- services liés à l'itinérance
- hébergements de groupe et modernisation de l'hôtellerie de plein air

# Les grandes orientations

## III. Œuvrer pour un territoire attractif qui veille sur ses habitants



# Et en pratique ?

## III. Œuvrer pour un territoire attractif qui veille sur ses habitants

### A. Développer l'accès aux services du quotidien et renforcer l'offre en équipements

- crèches, service d'accueil itinérant et multi-activités
- espaces multi-services
- d'acteurs du numérique et d'actions d'éducation au numérique

### B. Assurer la cohésion sociale par la culture, le sport et les loisirs pour tous et la vie associative

- lieux et actions culturelles, sportives et de loisirs
- schéma de développement culturel
- évènements d'envergure et actions itinérantes
- découverte du bénévolat et l'engagement des jeunes

### C. Agir pour la santé au quotidien et le bien-être

- actions de prévention, sport adapté, handisport, adaptations des lieux aux activités physiques adaptées
- jardins pédagogiques et des jardins partagés
- qualité de l'eau

# Les grandes orientations

## IV. Garantir un cadre de vie de qualité et d'un moindre impact environnemental



# Et en pratique ?

## IV. Garantir un cadre de vie de qualité et d'un moindre impact environnemental

### A. Réduire la dépendance à la voiture individuelle

- véhicules partagés, aires de covoiturage,
- bornes de recharge électrique,
- prêt ou location de vélos ou véhicules électriques

### B. Garantir à tous un accès à une nature à haute valeur ajoutée

- aménagement de zones d'activités de sports et de loisirs de plein air
- plans-guides pour l'aménagement des espaces publics
- actions de sensibilisation et formation à la sauvegarde du patrimoine et des paysages

### C. Valoriser les modes de vie villageois et urbain

- réhabilitation d'ensembles immobilier vers de nouvelles formes d'habitat
- adaptation de bâti existant à de nouvelles fonctionnalités

# Des vœux pieux ? Un Projet de territoire, de multiples contractualisations



# LEADER 2023-2027



## Enveloppe pour le territoire **1 644 227 euros**

- **Pour des projets avec un coût total inférieur à 200 000 euros HT** (de préférence)
- Portés par des acteurs locaux de proximité
- Coopération, innovation, expérimentation sont les bienvenus

### **Nouveautés :**

- Cofinancement automatique de la Région (un seul dossier)
- TVA non éligible



Négociations et constitution du Comité de Programmation en cours

**Juin 2023 :**

Conventionnement

**Septembre/octobre 2023 :**

Premières programmations

**Septembre 2027 :**

Dernières dépenses

# FEDER rural 2021-2027



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

## Stratégie territoriale, accolée à la stratégie « Territoires en Action »

### Pour des projets d'investissement

- Villages intelligents
- Projets de renouvellement urbain
- Mobilité durable\*
- Tourisme durable et patrimoine culturel\*

\*coût projet > 200 K€ HT (sinon LEADER)

Taux maximal d'aide EU : 60%

Plafond d subvention : 1M€



Mars 2023 : le PETR doit déposer sa stratégie  
Au fil de l'eau il devra émettre un avis sur les projets

**Vous avez un projet ?**  
Consultez le PETR

32,9M€ montant disponible à la programmation pour l'ensemble des territoires retenus

# Contrat « Territoires en action »

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

## Enveloppe pour le territoire **1 366 891 euros (2023-2026)**

- Décline financièrement le SRADDET
  - Accompagne les projets :
    - qui s'inscrivent dans une **stratégie globale** de territoire
    - qui participent à la **transition énergétique et environnementale**
    - qui **associent les habitants et les usagers.**
  - **Critères exigeants** en matière de performance énergétique et de sobriété foncière
  - Les projets doivent s'inscrire dans une des 4 thématiques : **adaptation au changement climatique, mobilités durables du quotidien, accès aux soins et attractivité/services publics**
- Constitution de la liste des projets soutenus en cours  
Négociations avec la Région durant le **1er semestre 2023**



---

# Le Pays Avallonnais vous remercie de votre attention

---

## Coordonnées

PETR du Pays Avallonnais

10 rue Pasteur

89200 Avallon

03 86 31 61 94

*[contact@avallonnais.fr](mailto:contact@avallonnais.fr)*

Retrouvez nous sur *[avallonnais.fr](http://avallonnais.fr)* et sur *IntraMuros*



*[@PaysAvallonnais](https://www.facebook.com/PaysAvallonnais)*

Newsletter : *[actu.avallonnais.fr](http://actu.avallonnais.fr)* => Cliquer sur « S'abonner »